

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUZ**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 MARS 2026**

Délibération n° 2026-02-023

Date de la convocation : 28 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de procurations : 2

Votes : 18

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Le six mars deux-mil-vingt-six à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean Luc, THOUMY Denis, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, FAURE Pascal, BESSON Hélène, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20260306-2026-02-23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Procurations :

MERLE Evelynne, procuration à ROCHETIN Pascale

EBOLI Laure, procuration à THOUMY Denis

Absents excusés :

BASTY Jean-Pierre et ORIOL Jessica

Secrétaire : SEUX Christian

OBJET : TARIFS 2026 – SALLES MUNICIPALES ET EQUIPEMENTS SPORTIFS

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur les tarifs des salles municipales et des équipements sportifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- MET A JOUR la grille et FIXE les tarifs 2026 comme suit :

-	Depuis 2021	2026
INSTALLATIONS SPORTIVES		
* Associations locales	Gratuit	Gratuit
Terrain de foot (par terrain) :		
* 1er jour	100 €	120 €
* par jour supplémentaire	50 €	60 €
Vestiaires :		
* 1er jour	80 €	90 €
* par jour supplémentaire	40 €	40 €
Salle Sports et Loisirs :		
* 1er jour	250 €	280 €
* par jour supplémentaire	100 €	100 €
* stage sportif (1 semaine)	600 €	600 €
Salle gymnastique 1er étage :		
* 1er jour	100 €	120 €
* par jour supplémentaire	50 €	60 €
* stage sportif (1 semaine)	300 €	300 €
Mur d'Escalade :		
* par heure	90 €	100 €

* par demi-journée (4 heures)	200 €	250 €
<i>Une réduction de 30 % est accordée sur la location de la salle des sports et du mur d'escalade aux locataires du gîte d'étape</i>		

	Depuis 2021	2026
MATERIEL		
associations communales :		
* tables-bancs-buvette-	gratuit	gratuit
particulier + associations non communales :		
* Plancher	— 100 €	
* 1 table et 2 bancs (l'unité)	7 €	7 €
* Buvette	50 €	50 €
* Nettoyage (chèque caution)		
* Barrières métalliques (l'unité)	2 €	2 €
SALLES MUNICIPALES		
Salles communales :		
* demi-journée	150 €	160 €
* journée	250 €	275 €
Petit gymnase		
* établissements scolaires	gratuit	gratuit
* associations communales (un prêt gratuit au choix entre gymnase et salle Jules Verne)	300 €	300 €
* associations non communales	600 €	650 €
* stage sportif (une semaine)		500 €
* entreprises à but lucratif	1 000 €	1 100 €
* caution	700 €	1 000 €
* forfait nettoyage	160 €	200 €
CONTENEURS	-	
* ordures ménagères 120 Litres	— 70 €	
* ordures ménagères 240 Litres	— 85 €	
* ordures ménagères 330 Litres	— 126 €	
REFECTION VOIRIE — le m²	— 80 €	Dans tableau travaux

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT-GENEST-MALIFAU, le 6 mars 2026.

Le Maire
Vincent DUCREUX




Le secrétaire de séance
Christian SEUX



**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUZ**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 MARS 2026**

Délibération n° 2026-02-024

Date de la convocation : 28 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de procurations : 2

Votes : 18

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Le six mars deux-mil-vingt-six à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUZ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean Luc, THOUMY Denis, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, FAURE Pascal, BESSON Hélène, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20260306-2026-02-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Procurations :

MERLE Evelyne, procuration à ROCHETIN Pascale

EBOLI Laure, procuration à THOUMY Denis

Absents excusés :

BASTY Jean-Pierre et ORIOL Jessica

Secrétaire : SEUX Christian

OBJET : TARIFS 2026 – ESPACE JULES VERNE

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur les tarifs de l'Espace Jules Verne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **FIXE** les tarifs **2026** comme suit :

	Depuis 2024	2026
ESPACE JULES VERNE		
Salle polyvalente en totalité 310 m² + podium et cuisine		
* Entreprises et sociétés à but lucratif	1 610 €	1 625 €
* Familles extérieures à Saint-Genest	1 180 €	1190 €
* Résidents et assoc non communales ayant une antenne communale	590 €	595 €
* Associations communales et écoles de la commune	gratuit 1 fois/an 315 €	
* Assoc. communales plus 3 sections	gratuit 1 fois/an 210 €	
* Associations caritatives ayant une antenne communale + Centre Musical	Gratuit 1 fois/an à tour de rôle ds chaque commune	
* Nettoyage sur demande	170 €	
Salle NAUTILUS 190 m² (sans la cuisine)		
* Entreprises et sociétés à but lucratif	1 070 €	1 080 €

* Familles extérieures à Saint-Genest	970 €	980 €
* Résidents et assoc non communales ayant une antenne communale	480 €	485 €
* Associations communales et écoles de la commune	gratuit 1 fois/an 260 €	
* Associations communales ayant plus 3 sections	gratuit 1 fois/an 160 €	
* Associations communales : jeux de société et conventions spécifiques	gratuit 4 jours par an	
* Nettoyage sur demande	130 €	
Salle NEMO 120 m² (sans la cuisine)		
* Entreprises et sociétés à but lucratif	540 €	545 €
* Résidents et assoc non communales ayant une antenne communale	180 €	182 €
* Associations communales et écoles de la commune	gratuit 1 fois/an 65 €	
* Associations communales ayant plus 3 sections	gratuit 1 fois/an 65 €	
* Nettoyage sur demande	65 €	
Salle culturelle		
* Extérieurs et sociétés privées	1 284 € TTC	1 296 €
* Associations communales et non communales ayant une antenne communale	432 € TTC	436 €
* Ecoles de la commune	gratuit 1 fois/an	
CAUTION SALLE	1 000 €	
CAUTION MENAGE	300 €	

	Depuis 2024	2026
BILLETTERIE CINEMA		
* Tarif normal	6,50 €	
* Tarif réduit (moins de 16 ans) et ciné-chèques	5,30 €	
* Tarif - 14 ans	4,00 €	
* Tarif exceptionnel 1	8,00 €	
* Tarif exceptionnel 2	10,00 €	
* Tarif famille carte de 10 entrées valable 6 mois (5 entrées max/séance)	55,00 €	
* Achat carte numérique individuelle	2,00 €	
* Tarif scolaire (groupe)	4 € / pers	

* Tarif "collège et lycée au cinéma"	2,80 €/pers	
* Tarif "Maternelle et école au cinéma"	2,50 €/pers	
* Tarif location lunettes	1,70 €	
* Tarif remplacement d'une paire de lunettes	28,00 €	

BILLETTERIE AUTRES SPECTACLES

* Carnet de voyages :		
1 entrée	6,00 €	
abonnement : les 3 entrées	15,00 €	
moins de 12 ans	gratuit	
* Spectacles :		
catégorie 1	5,00 €	
Catégorie 1 A – 12 ans	2,50 €	
catégorie 2	6,00 €	
Catégorie 2 A – 12 ans	3,00 €	
catégorie 3	8,00 €	
Catégorie 3 A – 12 ans	4,00 €	
catégorie 4	10,00 €	
Catégorie 4 A – 12 ans	5,00 €	
catégorie 5	12,00 €	
Catégorie 5 A – 12 ans	6,00 €	
catégorie 6	15,00 €	
Catégorie 6 A – 12 ans	7,50 €	
Catégorie 7	4,00 €	
Catégorie 7 A – 12 ans	2,00 €	
Catégorie 8	11,00 €	
Catégorie 8 A – 12 ans	5,50 €	
Catégorie 9	13,00 €	
Catégorie 9 A – 12 ans	6,50 €	
Catégorie 10	14,00 €	
Catégorie 10 A – 12 ans	7,00 €	

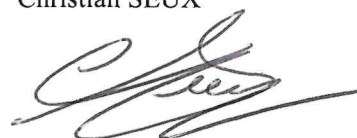
ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAU, le 6 mars 2026.

Le Maire
Vincent DUCREUX

Le secrétaire de séance
Christian SEUX

COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUTX

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 6 MARS 2026

Délibération n° 2026-02-025

Date de la convocation : 28 février 2026

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de conseillers présents : 16

Nombre de procurations : 2

Votes : 18

Pour : 18 Contre : 0 Abstention : 0

Le six mars deux-mil-vingt-six à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUTX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, MANDON Geneviève, TEYSSIER Michel, CHAVANA Jean Luc, THOUMY Denis, SANTIAGO François, LARGERON Olivier, FAURE Pascal, BESSON Hélène, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, LESCANNE Etienne, RAYMOND Jonathan, MASSARDIER Alexandre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20260306-2026-02-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Procurations :

MERLE Evelyne, procuration à ROCHETIN Pascale

EBOLI Laure, procuration à THOUMY Denis

Absents excusés :

BASTY Jean-Pierre et ORIOL Jessica

Secrétaire : SEUX Christian

OBJET : TARIFS 2026 – CIMETIERE ET DROITS DE PLACE

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur les tarifs de l'Espace Jules Verne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- FIXE les tarifs 2026 comme suit :

	Depuis 2024	2026
CIMETIERE :		
Inhumation :	-	
*ouverture et fermeture du caveau	85 €	
*creusement ou comblement tombe	85 €	
*ouverture et fermeture case au columbarium	55 €	
*mise en terre ou en caveau du cercueil ou urne	75 €	
* scellement d'urne	50 €	
Exhumation :	-	
*ouverture et fermeture du caveau	85 €	
* creusement ou comblement tombe	85 €	
* extraction des restes mortels, réduction des corps 1er corps	85 €	
corps supplémentaire	25 €	
Columbarium :		
* petite case (15 ans)	190 €	200 €
* grande case (15 ans)	290 €	300 €
* petite case (30 ans)	315 €	320 €

* grande case (30 ans)	480 €	500 €
* plaque en marbre	90 €	100 €
Concession trentenaire le m²	150 €	160 €
Caveau préfabriqué	3 400 €	3 400 €
Caveau d'occasion	2 000 €	2 000 €
DROITS DE PLACE :		
Terrasse Café :		
* 1 table + 4 chaises	16 €	
Etalage :		
* Fruits, légumes, fleurs, jouets : le ml	16 €	
Cirque :		
* Cirque (la journée)	32 €	
Dépôt gaz :		
* le m ²	16 €	
MARCHE :	Jeudi ou dimanche	Jeudi + dim
Abonnement annuel :		
* de 0 à 5 m ²	153 €	262 €
* de 5 à 10 m ²	203 €	381 €
* de 10 à 20 m ²	297 €	524 €
Abonnement mensuel :		
* de 0 à 5 m ²	18 €	28 €
* de 5 à 10 m ²	24 €	39 €
* de 10 à 20 m ²	31 €	51 €
Occasionnel :		
* de 0 à 5 m ²	7 €	
* de 5 à 10 m ²	9 €	
* de 10 à 20 m ²	11 €	
Bornes électriques :		
* Forfait annuel	85 €	170 €
* Forfait mensuel	9 €	18 €
* Occasionnel	4 €	
Vide grenier : les 3 mètres linéaires	9 €	

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.
A SAINT-GENEST-MALIFEAUX, le 6 mars 2026.

Le Maire
Vincent DUCREUX

Le secrétaire de séance
Christian SEUX